

## CHALLENGE PAYS DE LA LOIRE SENIOR SAISON 2022.2023

### **Principe :**

Les équipes s'inscrivent sur volontariat en début de saison (fin engagement le 02/10/2022). Elles sont automatiquement inscrites pour chaque tour (une demande de confirmation sera envoyée par la Ligue 1 mois avant le tour). De nouvelles équipes pourront s'inscrire tout au long de la saison (une demande sera envoyée par la Ligue 1 mois avant le tour).

Il n'y a aucune élimination à chaque tour.

Précision : un club peut engager plusieurs équipes (du niveau Départemental à National 3) dans le même genre ; les joueur(se)s sont rattachés à une seule équipe (interdiction de changer d'équipe en cours de saison).

### **Dates des tours :**

4 tours : 13/11/2022 - 08/01/2023 - 05/02/2023 - 26/03/2023

+ 1 finale (à 4) : 23/04/2023

### **Formule sportive :**

Poule de 3 (2 matchs)

Si pas le multiple de 3, poule de 4 (2 matchs) - 1/2 et 3/4 + 1/3 et 2/4

### **Décompte des points marqués :**

victoire = 4 points

défaite = 2 points

non participation = 0 point

Les 4 équipes ayant marqué le plus de points participeront à la phase finale.

### **Mise à disposition d'une salle :**

Disposer de 2 terrains en travers ou de 2 salles côte à côte

### **Indemnité arbitrage :**

- marqueur : 10 € par match
- arbitre : 23 € par match